



LIVRET D'ACCUEIL AGENTS

SANTÉ | SERVICES | PRÉVENTION

ERTÉ

ÉGALITÉ

FRATE

SOMMAIRE

VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ	page 3
CONSEILS PRATIQUES	page 4
VOTRE ADHÉSION	page 5
VOTRE RÉSEAU DE SOINS SANTÉCLAIR	page 6
VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ	page 9
VOS SERVICES INCLUS	page 9
DÉCOUVREZ VOTRE PORTAIL DE PRÉVENTION SANTÉ !	page 11
VOTRE ESPACE ADHÉRENT	page 15

Retour vers
le sommaire



VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Votre garantie santé responsable

Votre garantie santé, à caractère facultatif, est dite responsable et est en conformité avec le 100 % Santé. Elle répond aux exigences fixées par la Loi de Financement de la Sécurité sociale (LFSS). Son objectif est de responsabiliser les assurés. Ainsi la loi impose aux organismes complémentaires de prendre en charge certaines dépenses.



Informations sur votre tableau de garanties

Dans votre tableau de garanties présent dans la plaquette, vous trouverez des garanties exprimées comme suit :

En base de remboursement (BR)

La base de remboursement est le tarif servant de référence à l'Assurance Maladie pour déterminer le montant de son remboursement.

Votre contrat responsable prend en charge la différence entre la base de remboursement et le remboursement de l'Assurance Maladie, c'est ce qui est appelé le ticket modérateur (TM).

Selon certaines situations, le prix facturé au patient peut être supérieur à la base de remboursement. Cette part qui se situe au-delà de la base de remboursement est appelée dépassement d'honoraires. La mutuelle peut prendre en charge tout ou partie de ces dépassements d'honoraires si la garantie le prévoit.

En forfait

Certaines garanties sont exprimées en pourcentage de la BR plus un forfait par acte ou par an ou tous les 2 ans (exemples : optique, audiologie, lentilles...). D'autres garanties non remboursables par l'Assurance Maladie sont exprimées en forfaits par an ou par acte (exemples : opération de la myopie, ostéodensitométrie...).

En frais réel (FR)

Dans ce cas, la totalité de la dépense est prise en charge par votre mutuelle, exemple le forfait journalier.

Votre notice d'information disponible auprès du service des Ressources Humaines

Il s'agit du reflet de votre contrat. La notice d'information contient tout ce que vous devez savoir sur :

- Le niveau des prestations et garanties ;
- Les conditions de mise en œuvre ;
- Les formalités à accomplir pour en bénéficier.



CONSEILS PRATIQUES

Respectez le parcours de soins coordonnés et consultez de préférence des médecins ou hôpitaux conventionnés

Pour être mieux remboursé, il est requis d'avoir déclaré un médecin traitant et de le consulter avant d'aller voir un spécialiste (ORL, gastro-entérologue, dermatologue, rhumatologue, cardiologue, allergologue, etc.).

Vous serez également mieux remboursé si le praticien adhère à l'OPTAM ou OPTAM ACO (Option pratique tarifaire maîtrisée).

Choisissez un professionnel de santé appartenant au réseau de soins SANTÉCLAIR

Vous bénéficiez ainsi d'un accès à des soins et des équipements de qualité, réduirez votre reste à charge et profitez de tarifs préférentiels sans faire l'avance des frais. (détails réseau de soins SANTÉCLAIR, pages 6-7).

Demandez un devis

Vous pouvez nous adresser un devis santé très facilement via votre espace adhérent.

Nos conseillers sont chargés de l'analyser, répondent à vos questions et vous indiquent le montant de votre remboursement.

Vous pourrez ainsi maîtriser vos dépenses et anticiper si toutefois un reste à charge est identifié.

1

Déposez votre devis sur



via votre espace adhérent,
rubrique « Analyser mon devis »



2

Votre devis
est analysé sous 72h

Vous obtiendrez
des conseils sur les tarifs
et soins proposés avant
toute prise en charge
médicale.



VOTRE ADHÉSION

Comment adhérer à votre nouvelle complémentaire santé ?

EXCLUSIVITÉ

Complétez votre adhésion via l'espace digital dédié à votre collectivité sur le lien suivant :

<https://affiliation.interiale.fr/bia/?token=1a0208967d>

Disponible à compter du :

01/10/2026



En cas de changement de situation (adresse, coordonnées bancaires, etc.), il convient d'en informer aussitôt INTÉRIALE via votre espace adhérent ou par courrier :

Centre de gestion Intériale - CS 50 005 - 59 040 Lille cedex

Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces justificatives à nous communiquer :

- Fiche conseil
- Document d'identité en cours de validité (carte nationale, passeport ou carte de séjour) recto/verso pour vous et chacun des bénéficiaires
- Attestation vitale pour tous les membres de la famille
- RIB pour vos remboursements santé
- Attestation d'appartenance sur l'honneur

Réception de votre carte de tiers payant

Votre carte de tiers payant vous sera transmise selon votre choix par voie postale ou directement disponible depuis votre espace adhérent avant la date d'effet de votre affiliation :

- 1 carte de tiers payant* pour l'Adhérent principal et toute la famille
- 1 carte de tiers payant* pour le conjoint et toute la famille
- 1 carte de tiers payant personnelle pour chaque enfant à partir de 16 ans

*dans la limite de 4 personnes par carte, 1 carte supplémentaire est éditée pour les bénéficiaires suivants.

Votre carte de tiers payant sera également disponible en téléchargement sur votre espace adhérent.

N'hésitez pas à présenter votre carte de tiers payant à l'ensemble de vos professionnels de santé afin de bénéficier du tiers payant sur la part mutuelle :

- À la pharmacie
- Au laboratoire
- Chez le radiologue
- Chez le médecin
- À l'établissement hospitalier pour prise en charge
- Chez l'opticien pour prise en charge de vos équipements d'optique
- Chez l'Audioprothésiste pour prise en charge de vos appareils auditifs
- Chez le dentiste pour pris en charge de vos soins et prothèses dentaires...

VOTRE RÉSEAU DE SOINS SANTÉCLAIR

Grâce au réseau de soins SANTÉCLAIR bénéficiez d'un accès à des soins et des équipements de qualité :

- **Réduisez votre reste à charge** en passant par des professionnels de santé sélectionnés et profitez de nombreux avantages ;
- **Profitez** de tarifs préférentiels sans faire l'avance des frais.

L'intérêt d'un réseau

L'assuré bénéficie :

- Du tiers payant pour ne pas avancer les frais.
- D'une prise en charge de qualité au meilleur prix avec des tarifs préférentiels chez les professionnels de santé partenaires.

Les services à dispositions

- **La géolocalisation des partenaires du réseau**, à proximité du lieu du choix de l'assuré : travail, domicile,...
- **L'analyse de devis** en toute autonomie ou par un conseiller santé pour connaître son éventuel reste à charge.
- **Et bien plus de services** accessibles directement depuis votre espace assuré ou via l'application MySantéclair.

**Trouvez
facilement les
partenaires grâce
au service de
géolocalisation
accessible sur
votre espace
adhérent**

Rubrique

« Trouver un praticien »



Réseau optique



3 750
opticiens
partenaires
répartis dans
toute la
France

DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS

- **15% de remise minimum** sur les montures du panier à prix libre,
- **15% de remise** sur tous les autres produits du magasin (produits lentilles, accessoires...),
- **Des tarifs attractifs** sur les lentilles.

DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

- **Des verres alliant qualité et innovation**, conçus dans une démarche respectueuse de l'environnement (réduction de l'eau et de l'énergie consommées, ainsi que de l'empreinte carbone),
- **Les verres de marques** à tarifs préférentiels.



Réseau dentaire

DES TARIFS ET SERVICES AVANTAGEUX

- Des tarifs préférentiels auprès des chirurgiens-dentistes et orthodontistes partenaires Santéclair sur les prothèses, les implants ou encore l'orthodontie,
- Le tiers payant dans le réseau dentaire.



Près de
3 000
chirurgiens-dentistes
répartis dans
toute la France

Réseau audio



Plus de
1 700
audioprothésistes
partenaires
répartis dans
toute la France

DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

- Tarifs préférentiels sur l'intégralité des gammes d'appareils auditifs à des prix **jusqu'à 35 %* moins chers**,
- **10% de remise** sur les assistants d'écoutes, les produits d'entretien, les bouchons et les accessoires,
- **20 % de remise** sur les piles,
- Garantie panne de 4 ans incluse,
- **Le tiers payant** au sein du réseau,
- Garantie « **Satisfait ou échangé** » valable jusqu'à 1 mois après la période d'essai,
- Kit de démarrage offert.

* Par rapport aux tarifs habituellement pratiqués hors réseau Santéclair à référence strictement identique (appareils auditifs de classe III). Étude réalisée par Santéclair sur les devis analysés du 1^{er} janvier 2021 au 31 octobre décembre 2021. Comparaison portant sur les 40 références d'appareils les plus vendues. Le pourcentage de réduction varie selon les références d'appareils.



Réseau ostéo

- Des prix inférieurs **jusqu'à 15 % d'économies*** sur des séances d'ostéopathie / chiropraxie,

* Par rapport aux prix pratiqués par un échantillon de professionnels de la santé référencés par Santéclair n'appartenant pas au réseau. Étude réalisée en mars 2022 par Santéclair comparant les prix pratiqués par les professionnels partenaires du réseau aux prix pratiqués par cet échantillon.

Plus de
200

ostéopathes
et chiropracteurs
partenaires répartis
dans toute la France



Réseau de soins **my SANTÉCLAIR** Mon repère santé

Plus de **9 000 professionnels de santé partenaires SANTÉCLAIR** encadrent leur prix et vous permettent ainsi de préserver votre pouvoir d'achat :



3 750

opticiens



30

centres de chirurgie réfractive



180

centres
d'ophtalmologie



+ de **3 000**

chirurgiens - dentistes



100

chirurgiens - dentistes
qualifiés en implantologie
dentaire



+ de **1 700**

audioprothésistes



+ de **250**
diététiciens



200 ostéopathes
et chiropracteurs

Un réseau d'orthodontie invisible par aligneurs vous propose des tarifs préférentiels et sans avance de frais.

VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ

Pour bénéficier de la télétransmission avec votre CPAM, indiquez bien vos données de l'Assurance maladie lors de votre adhésion. Vos décomptes seront transmis directement à la mutuelle.

Vos décomptes et factures sont à nous transmettre sur votre espace adhérent via la rubrique « Transmettre un justificatif » en les déposant scannés ou par simple photo

Le versement des prestations est effectué par virement sur compte bancaire.

Vous serez informé du virement qui a été effectué sur votre compte bancaire par mail dès le lendemain (pensez à bien nous indiquer votre adresse mail lors de votre adhésion).

Nous vous invitons à consulter vos remboursements dans votre espace adhérent sur le site internet **www.interiale.fr** et sur **l'application mobile**.

Les décomptes sont disponibles et téléchargeables immédiatement, après chaque virement de remboursement.



Vous pouvez également transmettre par courriers vos factures et décomptes à la gestion de la Mutuelle à l'adresse suivante :



Centre de gestion INTÉRIALE - CS 50 005 - 59 040 Lille cedex

VOS SERVICES INCLUS

Assistance santé

INTÉRIALE met à votre disposition, ainsi qu'à vos ayants droit, des garanties d'assistance santé assurées par IMA ASSURANCES.

Prestations d'assistance*

- **En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation à domicile** : aide à domicile, présence d'un proche au chevet, prise en charge des enfants en cas d'indisponibilité des parents, prise en charge des animaux domestiques, services de proximité tels que livraison de médicaments, courses, portage de repas...
- **Soutien psychologique** en cas d'évènement traumatisant, **prévention du stress au travail**, informations juridiques et médicales.

IMA ASSURANCES intervient 24h/24
à la suite d'appels émanant des bénéficiaires au numéro suivant :

0 801 803 100

Service & appel
gratuits

*selon modalités détaillées dans votre notice d'assistance.

Action sociale

Dans le cadre du budget voté annuellement par l'assemblée générale d'INTÉRIALE, la mutuelle permet à tous ses adhérents cotisant à une garantie santé de bénéficier d'un fonds d'action sociale et solidaire en proposant un programme d'accompagnement spécifique, pour vous soutenir dans tous les moments de votre vie, même les plus pénibles ou en cas de circonstances exceptionnelles par un ensemble de solutions comme le :

Exemples d'actions sociales

SECOURS SOLIDARITÉ HANDICAP

Pour adapter et rendre accessible votre logement par des aménagements favorisant le maintien au domicile ou pour tout autre équipement mobile, voire informatique, y compris les prothèses auditives en cas de surdité.



SECOURS SOLIDARITÉ SANTÉ

Pour vous accompagner et vous proposer une solution permettant de financer sereinement vos frais de santé importants ou inopinés au regard de vos ressources. Par exemple pour des soins dentaires, des équipements optiques, des séances de psychomotricité chez l'enfant, des dépassements d'honoraires...



SECOURS EXCEPTIONNEL

Pour vous soutenir face à l'imprévu en cas d'accident ou d'incident dont les conséquences financières sont difficilement supportables pour votre budget.



DÉCOUVREZ VOTRE PORTAIL DE PRÉVENTION SANTÉ !

Impulsion Santé est le programme proposé par INTÉRIALE et opéré par sa mutuelle dédiée à la prévention, Prévention plurielle, pour devenir acteur de sa santé. Il est également accessible à tous vos ayants droit.

Des contenus pédagogiques et des services d'accompagnement personnalisés autour de **3 thématiques** : la **Santé mentale**, les **Maladies chroniques** et la préservation de son **Capital santé**.

3 thématiques clés



MALADIES CHRONIQUES

pour vous aider dans votre suivi et aussi pour améliorer votre vie en bonne santé



CAPITAL SANTÉ

pour accéder aux clés de votre vitalité et votre sérénité

VIA LA PLATEFORME PRÉVENTION PLURIELLE*, depuis votre Espace Adhérent INTÉRIALE

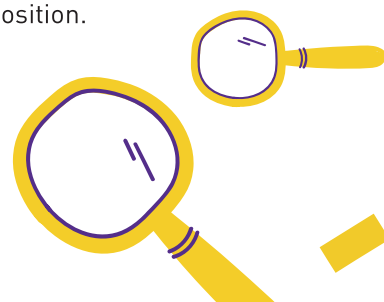


SANTÉ MENTALE

pour mieux gérer votre anxiété, et les événements stressants de la vie

Un comité scientifique composé d'experts

Pour vous offrir des programmes de qualité, Prévention plurielle s'appuie sur un comité scientifique dédié qui apporte sa caution à l'ensemble des contenus pédagogiques mis à votre disposition.



Coaching santé et bien-être : une équipe de professionnels de santé à votre écoute

Un numéro de téléphone gratuit et disponible 24h/24 vous permet de prendre rendez-vous. Véritable coaching santé, ce service vous permet de construire les solutions qui répondent au mieux à vos besoins en vous aidant à mobiliser vos ressources internes et les ressources externes disponibles. Votre accompagnement consiste en un suivi téléphonique régulier, sur toutes vos questions de santé et de bien-être pour être écouté, conseillé et orienté.

Un accès direct via un N° d'appel gratuit disponible sur votre espace adhérent (rubrique « Prévention plurielle »).

0805 80 33 33

Service & appel
gratuits

DROM-COM : 05 49 76 98 75



QUELQUES TÉMOIGNAGES

« Au travers de cette simple écoute par téléphone, l'infirmière nous amène à trouver des solutions qui sont en nous. C'est un complément très utile à l'accompagnement psy que j'effectue auprès d'un spécialiste du mal-être au travail »

« L'infirmière avec qui j'échange fait preuve d'une très belle écoute, de beaucoup d'empathie et d'aucun jugement »

« J'ai pu bénéficier de plein d'astuces que je mets en pratique : bien respirer, faire du sport, lever le pied, m'occuper davantage de moi... »

Coup de pouce prévention

Sur proposition du coach, une **participation à la prise en charge financière du premier rendez-vous** avec un professionnel de thérapie complémentaire adaptée à chaque cas individuel pourra être déclenchée (liste d'actes définie par INTÉRIALE incluant sophrologie, hypnothérapie, diététicien, EMDR, etc.).

4 programmes de prévention santé pour une approche globale



À table

Envie de manger plus équilibré ? Ce programme vous donne des repères simples, des listes de courses, des idées de menus et des astuces concrètes pour améliorer votre alimentation pas à pas. Pas de régime, pas de pression : juste des conseils applicables au quotidien.



Just move

Vous passez trop de temps assis-e ? Ce programme vous aide à remettre du mouvement dans votre journée, à votre rythme. Retrouvez des exercices simples, des séances de sport avec des coachs sportifs, ou encore des idées faciles à intégrer dans votre routine.



Mon diabète et moi

Vous vivez avec un diabète ? Ce programme vous accompagne avec des informations claires, des outils utiles et des conseils concrets pour mieux gérer la maladie au quotidien. Comprendre, s'organiser, se sentir soutenu-e... tout simplement. Un pas de plus vers plus de confort et d'autonomie au quotidien !



Zen attitude

Fatigue, stress, charge mentale ? Ce programme vous donne des clés pour souffler, mieux dormir, gérer vos émotions et retrouver de l'équilibre. Suivez les conseils de sophrologue, psychiatre, coach sportif ou encore professionnel de l'automassage pour se recentrer, à votre rythme.



Des services santé pour faciliter votre quotidien

TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

15 spécialités au choix : médecine généraliste, pédiatrie, dermatologie, psychiatrie, ophtalmologie, dentaire... Pour un diagnostic, et si nécessaire, une ordonnance pour des examens ou des médicaments.



Un service de recherche d'infirmiers, kinésithérapeutes et de sages-femmes près de chez soi.



Le service fait suite à un premier diagnostic et permet, avant une décision médicale importante, de prendre l'avis d'un médecin expert en moins de 7 jours.



Boîte à outils collaborative dédiée aux maladies chroniques et à la santé mentale qui vise à promouvoir l'accès aux experts médicaux.

GOURMET THERAPY

En vidéo, une centaine de recettes rapides et équilibrées afin de bien manger au quotidien.

ANNUAIRE SANITAIRE ET SOCIALE

Un large choix d'établissements de santé et d'organismes médico-sociaux de tout type tels que : des établissements de santé, hôpitaux et cliniques, centres de soins de suite et de réadaptation...

Des contenus pédagogiques exclusifs

Livrets, articles, vidéos, webinaires et podcasts construits par nos équipes de prévention et validés par un comité scientifique :



RESPIR'ACTION

Apprenez à mieux respirer pour augmenter votre capital santé



ERGO'ACTION

Diminuez vos douleurs et tensions sur votre lieu de travail grâce aux conseils de nos ergonomes



BOOST TON MICROBIOTE

Prenez soin de vos intestins pour prendre soin de votre santé



Livrets prévention

Alimentation, alcool, automédication, stress, sommeil, troubles musculo-squelettiques, dépistage du cancer, aidant familial, IST, tabagisme, sénior...

VOTRE ESPACE ADHÉRENT

L'espace adhérent accessible depuis le site Internet www.interiale.fr a été conçu pour vous informer sur votre contrat et les services dont vous pouvez bénéficier.



Accessible depuis notre site internet et notre application mobile, un espace personnel sécurisé vous est dédié afin de :

- Télécharger votre carte de tiers payant ;
- Consulter vos derniers remboursements ;
- Télécharger vos décomptes mensuels ;
- Faire une demande de prise en charge hospitalière ;
- Transmettre un devis dentaire ;
- Transmettre un devis optique ;
- Effectuer une demande d'information ;
- Consulter vos contrats et la liste de vos bénéficiaires ;
- Consulter ou modifier vos coordonnées ;
- Modifier vos identifiants ;
- Échanger avec INTÉRIALE via la messagerie ;
- Consulter les informations relatives au contrat ;
- Localiser les professionnels de santé du réseau de soins SANTÉCLAIR ;
- Programmer la prise de son traitement médicamenteux ;
- Accéder à votre portail de prévention pour bénéficier de conseil santé.



Signalez les changements de situation

Tout changement de situation (adresse, domiciliation bancaire, mariage, divorce, naissance, etc.) doit être signalé à INTÉRIALE accompagné des pièces justificatives.

Veillez particulièrement à :

- Adresser une copie de votre nouvelle attestation de carte Vitale en cas de déménagement,
- Déclarer toute nouvelle naissance en précisant sous quel numéro de Sécurité sociale vous demandez le rattachement de votre enfant.



Ligne téléphonique dediée à votre contrat santé :



 **N°Cristal** **09 70 83 53 83**

APPEL NON SURTAXE

La confiance, *notre force*

INTÉRIALE

INTÉRIALE - Siège social : 32 rue Blanche - 75009 Paris - www.interiale.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, numéro SIREN 775 685 365.



INTÉRIALE est soumise au contrôle de l'ACPR [Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution] - 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS cedex 09.

Santéclair, Société Anonyme au capital social de 4 235 788 euros, dont le siège social est situé au 7 mail Pablo Picasso, 44046 NANTES Cedex 1, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 428 704 977.

Les services de Téléconsultation et Deuxièmeavis.fr sont délivrés par **Santéclair** et/ou ses partenaires. Liste des partenaires sur www.santeclair.fr/fr/nos-partenaires. Le service de téléconsultation est proposé par **Santéclair** en partenariat avec **Qare**.

IMA ASSURANCES, Société Anonyme, régie par le Code des assurances au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, Siège social : 118 Avenue de PARIS CS 40 000 - 79 033 NIORT Cedex 09 - RCS de NIORT n° 481 511 632.

Prévention Plurielle : mutuelle soumise aux dispositions du Livre III du Code de la Mutualité, numéro SIRENE 891 565 673, dont le siège social est 32, rue Blanche - 75009 PARIS. Prévention Plurielle est une mutuelle sœur d'INTÉRIALE créée conformément aux dispositions de l'article L.111-3 du Code de la Mutualité.

Édition juillet 2026 – Document publicitaire non contractuel établi en fonction de la réglementation applicable au jour de la publication.

Crédits photographiques : Shutterstock

